

Cote du document:	EB 2008/95/R.3
Point de l'ordre du jour:	3
Date:	3 décembre 2008
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

**Rapport du Comité d'audit sur le
programme de travail, le mécanisme
de financement du développement des
programmes et les budgets
administratif et d'investissement du
FIDA et de son Bureau de l'évaluation
pour 2009**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-quinzième session
Rome, 15-17 décembre 2008

Pour: **Examen**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Gary Howe

Directeur de la Division de la planification stratégique et du budget
téléphone: +39 06 5459 2262
courriel: g.howe@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Rapport du Comité d'audit sur le programme de travail, le mécanisme de financement du développement des programmes et les budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2009

1. Conformément aux procédures adoptées par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-unième session, le Comité d'audit a examiné à sa cent deuxième réunion, tenue le 11 novembre 2008, le programme de travail, le mécanisme de financement du développement des programmes et les budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation proposés pour 2009 (PTBA 2009) (document AC 2008/102/R.6). Le Comité s'est félicité de la clarté de ce document, dont la présentation s'améliore d'année en année. Le Comité présente ci-dessous les sujets ayant trait au PTBA 2009 sur lesquels il souhaite attirer l'attention du Conseil d'administration.

I. Première partie – programme de travail, mécanisme de financement du développement des programmes et budgets administratif et d'investissement du FIDA.

A. Inflation et taux de change

2. Le Comité a relevé que les changements radicaux intervenus dans la conjoncture économique ces trois derniers mois ne sont pas pris en compte dans le PTBA 2009, puisque le taux de change EUR/USD (0,67) utilisé pour élaborer le budget n'est plus réaliste et qu'il est possible que le taux d'inflation de 3% appliqué aux dépenses hors personnel soit un peu élevé, compte tenu des faits intervenus récemment.
3. Le secrétariat a fait valoir que l'élaboration du PTBA 2009 a débuté il y a quatre mois, sur la base des prévisions économiques qui prévalaient à cette date. En application des procédures établies, le document discuté lors de la réunion du Comité doit être identique à celui présenté à la session de décembre 2008 du Conseil d'administration. Toutefois, le secrétariat a convenu qu'il était nécessaire de prendre en compte des paramètres plus conformes à la réalité actuelle dans le document soumis à l'approbation définitive. Le Comité a convenu que le taux d'inflation retenu pouvait rester à 3%, dans la mesure où il ne s'applique qu'aux dépenses hors personnel, et, par conséquent, n'entraîne pas de répercussion significative sur le budget dans son ensemble.
4. Il a été décidé que le secrétariat distribuerait lors de la session une liste des modifications à apporter aux principaux chiffres indiqués dans les recommandations relatives au PTBA 2009 afin de refléter les prévisions de taux de change EUR/USD pour l'année 2009 établies en décembre 2008. L'ensemble du document sera révisé afin de prendre en compte les conclusions émises par le Conseil d'administration, à sa session de décembre 2008, au sujet des effets de l'application de ce taux de change. Le document révisé sera présenté au Conseil des gouverneurs en février 2009 pour approbation des budgets administratif et d'investissement.

B. Exécution du budget

5. Chaque année, le détail de l'exécution des budgets de l'année précédente et de l'année en cours est proposé en annexe au PTBA. À la demande du Comité d'audit, le tableau 2 du PTBA 2009 présente une synthèse de l'exécution du budget 2007 et une estimation de l'exécution du budget 2008. Il ressort de ce tableau que le taux d'utilisation du budget est élevé, tant pour le budget administratif que pour le mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP). En

particulier, le nombre croissant de projets en phase de conception ou en cours de mise en œuvre se traduit par une progression de l'utilisation des crédits du MFD.

C. Ratio d'efficacité

6. Le Comité a constaté une diminution du ratio d'efficacité, passé de 16,3% à 15,76%, mais, comme les années précédentes, il s'est interrogé sur l'utilité de conserver ce ratio, dont l'utilisation a été approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2005. Au demeurant, le Comité d'audit a reconnu que le fait que le FIDA propose une augmentation de l'enveloppe combinée du budget administratif et du MFD limitée à 1,2% en valeur réelle pour l'année 2009, tout en augmentant le volume du programme de travail de 10%, peut être considéré comme le signe de progrès concrets sur le plan de l'efficacité.

D. Présence dans les pays

7. L'un des membres du Comité a relevé que le PTBA 2009 propose une estimation complète des coûts de la présence dans les pays, et que les informations présentées semblent dénoter une expansion significative des activités et des coûts par rapport à l'exercice 2008; il a toutefois remarqué que le PTBA 2009 ne présente pas de justification pour ces augmentations; le Comité a été informé qu'un rapport complet sur cette question est présenté au Conseil d'administration à sa session de décembre 2008 dans un document séparé.

E. Budget d'investissement

8. Le Comité a considéré que le budget d'investissement, d'un montant de 4 millions d'USD, était un élément positif du PTBA 2009. Un certain nombre de membres du Comité se sont plus particulièrement félicités de constater que ce document propose une enveloppe affectée à l'amélioration du système prêts et dons.

F. Politique en matière de dons

9. Le Comité a constaté que le pourcentage de dons au titre du guichet-pays semble faible en proportion de l'ensemble du programme de travail. Le secrétariat a précisé que des dons sont également accordés au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) et que la part de l'aide apportée par le FIDA au titre de ce cadre pourrait atteindre 19 à 20% pour 2008, ce qui signifie que plus de 20% du programme de travail prendrait de fait la forme de dons accordés à des pays spécifiques.
10. Il a été rappelé que, dans le cadre de la préparation du rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA, la direction s'est engagée à soumettre au Conseil d'administration une nouvelle politique en matière de dons dans le courant de l'année 2009.

G. Personnel

11. Le Comité a relevé que la proportion des effectifs des services généraux demeure élevée par rapport à celle du cadre organique. Le secrétariat a expliqué que la direction a l'intention d'améliorer ce ratio et de le rendre plus significatif en proposant une ventilation par département afin de prendre en compte les particularités de chaque situation.
12. Le Comité a également attiré l'attention sur la faiblesse du pourcentage du personnel du Département gestion des programmes (PMD) tel qu'il apparaît dans le tableau 14 du document (soit 39%). Le secrétariat a expliqué qu'il n'est possible de se faire une idée précise des effectifs que le FIDA affecte aux opérations qu'en prenant en compte les consultants; c'est pour cette raison que le tableau 15, dans lequel les effectifs de PMD représentent 47% du total du personnel du FIDA, a été ajouté.

H. Réforme du budget

13. Le Comité a particulièrement apprécié le paragraphe 70, qui présente les grandes lignes de la réforme du budget telle qu'elle est envisagée. La solution proposée consiste à fondre le budget administratif et le MFD en un seul budget, qui pourra ainsi être présenté d'une manière plus moderne et transparente et relié au système

de gestion axée sur les résultats en vigueur au FIDA. Le secrétariat a ajouté qu'il a l'intention de travailler en concertation avec le Comité d'audit à l'occasion de l'élaboration du budget 2010 et qu'il espère être en mesure de débattre de la nouvelle présentation au plus tard au cours du premier trimestre 2009.

I. Préparation de la période couverte par la huitième reconstitution

14. Le Comité s'est félicité des dispositions d'ores et déjà prises dans le cadre du programme de travail et budget proposé pour 2009 pour renforcer les capacités du FIDA afin de faire face à un programme de travail nettement plus étoffé en 2010 (dans le cadre de la huitième reconstitution), et il a recommandé que les capacités de mise en œuvre du programme de travail de la huitième reconstitution fassent l'objet d'un examen très attentif.

II. Deuxième partie – Programme de travail triennal à horizon mobile (2009-2011) et budget pour 2009 du Bureau de l'évaluation du FIDA

15. Le Comité d'audit a également analysé le projet de budget du Bureau de l'évaluation pour 2009. Le Comité s'est déclaré globalement satisfait du budget proposé, y compris la dépense exceptionnelle et non renouvelable destinée à financer la conduite en 2009 d'un examen d'OE par les pairs, lequel portera également sur la Politique du FIDA en matière d'évaluation. Le Comité a par ailleurs noté qu'il ne serait pas réaliste qu'OE applique à l'avenir un plafonnement de son budget annuel, étant donné que la couverture des opérations du FIDA par la fonction d'évaluation indépendante du Fonds ne devrait pas être considérée exclusivement en termes quantitatifs. En outre, un tel plafonnement n'est pas d'usage dans d'autres organismes des Nations Unies ou d'autres institutions financières internationales. Enfin, le Comité a évoqué la possibilité qu'OE inclue dans les prochains projets de budget des informations complémentaires précisant la répartition des coûts par catégorie d'évaluation.